



Rennes, mercredi 25 septembre 2019

Communiqué de presse

## Entreprendre au féminin Signature du 3<sup>e</sup> plan d'action pour l'entrepreneuriat des femmes en Bretagne

À l'occasion du salon *Entreprendre dans l'Ouest*, Michèle Kirry, préfète de la région Bretagne, Loïc Chesnais-Girard, président du conseil régional de Bretagne, Hervé Lelarge, directeur régional de Bpifrance, et leurs partenaires (BNP-Paribas et Caisse d'Épargne) ont signé mercredi 25 septembre 2019, le 3<sup>e</sup> plan d'action régional pour l'entrepreneuriat des femmes. Objectif : atteindre 40 % de femmes créatrices d'entreprises en Bretagne.

Parmi les inégalités fortes constatées entre femmes et hommes, la création d'entreprise reste un enjeu majeur : seuls 30 % des entreprises créées en France le sont par des femmes. Garantir le droit et l'accès pour chacune d'elles à l'entrepreneuriat relève d'une politique publique spécifique et intégrée.

En Bretagne, depuis 2010, l'État, la Région et la Caisse des dépôts puis Bpifrance unissent leurs efforts dans le cadre d'un plan d'action régional pour promouvoir et développer l'entrepreneuriat féminin, convaincus qu'il constitue un moyen de développement pour les femmes mais aussi un levier pour la croissance et l'innovation.

Ce 3<sup>e</sup> plan, co-construit avec des structures intervenant dans l'accompagnement à la création/reprise d'entreprises et des femmes entrepreneures bretonnes, constitue une déclinaison régionale de l'accord-cadre national en faveur de l'entrepreneuriat des femmes 2018-2020. Il s'appuie sur plusieurs constats : si des progrès significatifs sont enregistrés (+50 % d'augmentation au niveau national, entre 2012 et 2016, du nombre d'entreprises créées par des femmes), les inégalités persistent et les créations/reprises d'entreprise par les femmes restent moins nombreuses que celles menées par des hommes. Les freins au développement de leur entrepreneuriat demeurent donc bien réels.

Doté de **830 000 € sur trois ans**, ce 3<sup>e</sup> plan d'action régional pour l'entrepreneuriat des femmes en Bretagne a pour objectifs de contribuer à :

- accroître significativement la part des femmes créatrices d'entreprises (objectif cible : 40%) ;
- augmenter le nombre de bénéficiaires d'une action d'accompagnement post-crétion ;
- favoriser l'accès aux financements, notamment au crédit bancaire ;
- améliorer la connaissance statistique des femmes créatrices et repreneuses d'entreprises.

Pour ce faire, les actions du plan s'articulent autour de 4 priorités :

- la création et la reprise d'entreprises, de la sensibilisation à l'accompagnement post-crétion ;
- la promotion des outils financiers disponibles et l'accompagnement à l'accès aux financements ;
- le développement des actions dans les territoires fragiles (milieu rural, quartiers prioritaires de la politique de la ville...) et auprès des publics jeunes ;
- la valorisation de l'entrepreneuriat des femmes par la formation et la communication.

**Anna Körfer**, ingénieure brestoise de 26 ans,  
fondatrice fin 2018 de l'entreprise **Biskili** (encas sains et énergétiques pour sportifs et gourmands),  
a apporté son témoignage.